



BALADE NATURE

"A la découverte de la vallée de la Hantes"

Samedi 18 mars 2023 - 10 h

Le PCDN de Froidchapelle a le plaisir de vous inviter à sa prochaine balade nature qui aura lieu le **samedi 18 mars prochain** à partir de 10 h.

Cette promenade, qui vous emmènera le long de la vallée de la Hantes, s'inscrit dans le cadre du cycle de balades nature organisées par le P.C.D.N. de Froidchapelle et des **Journées de l'Eau** organisées par le **Contrat de Rivière Sambre** en vue de découvrir, sur le terrain, les différents milieux de la commune et leur évolution au fil des saisons. Elle sera guidée et animée par une guide nature du **Contrat de Rivière Sambre**.

Le P.C.D.N. est ouvert à tous. Si la protection de la nature et la sauvegarde de la biodiversité vous interpellent, n'hésitez pas à venir partager vos idées, votre expérience ou tout simplement votre motivation à mener des actions favorables pour la nature.

Point de départ de la promenade : Ferme du Moulin - rue du Moulin 22 - Froidchapelle à 10 h précises. Retour à la Ferme du Moulin vers 12 h 30.

Estimation du parcours : 3 km.

Petits conseils pratiques : Prévoir des vêtements adaptés à la météo, des bottes ou chaussures de marche.

La participation est gratuite et ouverte à tous. Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence.

Renseignements et réservations :

Administration communale - Service cadre de vie

dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be

ÉTÉ SOLIDAIRE 2023



CONDITIONS

- Tu es étudiant et tu as entre 15 et 21 ans
- Tu es motivé et dynamique
- Tu veux être un citoyen actif dans ta commune
- Tu aimes aider les autres

ESOL, C'EST...

- Améliorer l'environnement et le cadre de vie de ton quartier
- Apporter ton aide à des personnes en difficulté
- Apporter un plus à la collectivité
- Découvrir un travail valorisant

EN PRATIQUE ?

- 10 jours sous contrat étudiant
- 7h de travail par jour

Envie de
participer
à l'opération

#ESOL

ALORS QU'ATTENDS-TU ?

ÉTÉ SOLIDAIRE, du 10 au 21 juillet 2023

Intéressé(e) ?
Envoie ta candidature au collège communale

Par mail (marielle.pinpin@commune-froidchapelle.be) ou par courrier avant le 31 mai 2023 (CV + lettre de motivation)

A bientôt pour une belle aventure !
Sous réserve d'accord du projet

Envie d'un job
étudiant dans ta
commune?



L'administration communale de Froidchapelle recherche un étudiant, durant le mois de juillet, pour son Opération Well'Camp 2023.

But?

Etre la personne relais entre les services communaux et les camps situés dans la commune.

Conditions?

- Être âgé au moins de 18 ans ;
- Être détenteur du permis c;
- Connaître des mouvements de jeunesse ;
- Bien connaître la commune pour localiser les camps ;
- Avoir le contact aisé (aller facilement vers les gens) ;
- La connaissance du néerlandais est un atout.

Intéressé(e)?

Envoie ta candidature au collège communale : par courrier ou par mail (marielle.pinpin@commune-froidchapelle.be) avant le 31 mai 2023. sous réserve d'accord du projet



Je cours pour ma forme

Programme de mise en condition physique par la course à pied pour débutants.



Inscriptions dès le 13 février
Début des sessions dès le 20 mars
20 € membre MC ou 40 € non-membre

Des sessions dès ce printemps
près de chez vous !

mc.be/jcpmf



action job étudiant 2023

Maison des jeunes de Chimay
10 mars de 15h à 19h

www.inforjeunessem.be/action-job-etudiant/



L'Opération Arc-en-Ciel est une grande récolte de vivres non périssables au bénéfice d'associations d'enfants défavorisés. Depuis 1954, chaque année, à la mi-mars, des milliers de jeunes bénévoles se mobilisent pour participer à cette récolte via le porte-à-porte, dans les écoles et à la sortie de grands magasins. En 2023, l'Opération s'organise le week-end des **18 et 19 mars** !

Objectifs

La nourriture que les associations reçoivent leur permet d'économiser de l'argent sur leur budget alimentation. Cet argent est alors utilisé pour organiser des journées de loisirs et des vacances pour les jeunes dont elles s'occupent. En effet, les subsides que reçoivent les associations ne sont malheureusement pas suffisants pour organiser ces activités. Et pourtant, les loisirs, les vacances et le jeu ne sont pas un luxe, mais un droit, comme le mentionne la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

L'Opération Arc-en-Ciel est aussi l'occasion de faire passer un message de solidarité et de fraternité au plus grand nombre, et surtout aux enfants ! En effet, les collecteurs de l'Opération Arc-en-Ciel sont souvent des jeunes comme des membres de mouvements de jeunesse ou d'associations locales, ou encore des élèves qui organisent la récolte au sein de leur école.

Au programme :

- ✓ 15 visites de 9 jardins répartis en Wallonie picarde et dans le Sud-Hainaut ;
- ✓ Ambiance conviviale et propice aux échanges ;
- ✓ Inscriptions obligatoires et limitées ;
- ✓ Trois webinaires en soirée, spécialement sur le compostage à domicile ;
- ✓ Trois types d'aides en vue de se lancer dans un jardin zéro-déchet : l'achat de matériel à composter à tarif réduit, une prime à l'achat d'une tondeuse mulcheuse ou un chèque « 0 phyto » à utiliser dans les jardinerie labellisées Adalia.

En pratique...

A partir du 15 mars, les citoyens s'inscrivent en ligne à la visite ou au webinaire de leur choix, à l'aide de leur carte d'accès au recyparc via ce lien : <https://quota.ipalle.be/login>.

Plus d'informations auprès d'Ipalle : www.ipalle.be.

Service Prévention/Zéro Déchet : 069/84.59.88 – 071/59.96.12 ou compost@ipalle.be.



FORMATIONS JARDIN ZD

Pratique de 2 heures dans un jardin

Samedi 3 juin - Thuin et Chimay

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS (LIMITÉES):
WWW.IPALLE.BE

WEBINAIRES COMPOST

1 heure en visioconférence

Jeudi 30 mars à 18h30

Lundi 3 avril à 18h30

Mardi 11 avril à 18h30

INFORMER SUR LA POLLUTION DES SOLS ET PRÉVENIR SON IMPACT SUR NOTRE ALIMENTATION

Un outil accessible sur Internet fournissant des recommandations pour votre activité de jardinage

La pratique du jardinage en milieu urbain et péri-urbain fait de plus en plus d'adeptes et présente de nombreux avantages physiques, sociaux et psychiques. Elle s'accompagne souvent d'une volonté de maîtriser la qualité des fruits et légumes produits.

OBJECTIF

L'outil SANISOL a été développé pour permettre aux usagers de ces potagers d'évaluer et de réduire les risques éventuels pour leur santé liés à la fréquentation d'un sol potentiellement pollué et à la consommation de produits issus d'une activité de jardinage.

SUIS-JE CONCERNÉ ?

Je suis jardinier, visiteur ou simple consommateur.

L'outil s'adresse à tout utilisateur du potager s'interrogeant sur une pollution éventuelle par les métaux lourds. Une simulation pour chaque type d'utilisateur est recommandée, en particulier pour les enfants.



DE QUELLES INFORMATIONS AI-JE BESOIN ?

Pour obtenir des recommandations personnalisées, il est nécessaire de réaliser au préalable une analyse du sol de votre potager. L'analyse de vos fruits et légumes est facultative mais permet d'obtenir des recommandations plus précises.

Pour plus d'informations sur les analyses nécessaires et les laboratoires pouvant les réaliser, consultez <http://sanisol.wallonie.be>.

COMMENT UTILISER L'OUTIL ?

Rendez-vous sur le site internet de l'outil : <http://sanisol.wallonie.be>

- Munissez-vous de votre bulletin d'analyse de sol et (facultatif) de légumes.
- Complétez le formulaire en ligne avec votre profil d'utilisateur et les résultats de vos analyses de sols et de fruits ou légumes.

Sur base d'une estimation de votre exposition globale aux métaux présents dans le sol de votre potager, l'outil délivre des recommandations personnalisées vous permettant d'adapter votre activité de jardinage et de réduire ainsi votre exposition.

ENVIE DE CONSULTER PLUS D'INFORMATIONS ?

<http://environnement.sante.wallonie.be/>

Onglets « L'Environnement-Santé » > « Autour de moi » > « Potager »

CONTACT

<http://environnement.sante.wallonie.be/home/une-question.html>

Cet outil a été développé dans le cadre du projet SANISOL financé par la Wallonie. Ce projet a eu pour objectif la détermination des teneurs limites en métaux lourds dans le sol en vue d'assurer la qualité commerciale des productions végétales en Wallonie et la gestion des risques pour les producteurs. Il a été réalisé par l'Université de Liège (ULiège-CxABT), SPAQuE, l'ISSEP, l'Université catholique de Louvain (UCLouvain), le laboratoire de la Province de Liège et l'asbl Espace Environnement.



PERMIS B THÉORIE



FORMATION PERMIS THÉORIQUE

TEST DE PERCEPTION DES RISQUES



REMISE À NIVEAU SENIORS



REMISE À NIVEAU THÉORIQUE ET PRATIQUE

ÉCO-CONDUITE



ECONOMISER ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

ACCIDENTOLOGIE



APPROCHE PRÉVENTIVE, CONSTAT, ...



MONITEUR AUTO-ÉCOLE

TRANSMETTRE SES CONNAISSANCES

À destination de groupes: demandeurs d'emploi, bénéficiaires du CPAS, Associations, Partenaires, agents de nos communes adhérentes, tout public...

Excepté les formations "Permis théorique", "Test de perception des risques" et "Moniteur Auto-école" réservées aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du CPAS.



AGENCE MOBILITÉ
CHARLEROI MÉTROPOLE
MOBILESEM.BE

ORGANISATION DE VOS DÉPLACEMENTS
POUR LES HABITANTS DE FROIDCHAPELLE

RDV médicaux, courses, démarches administratives, etc.

0800 / 15 230
numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Centrale de Mobilité

- Infos bus/trains
- Activation des taxis sociaux, transporteurs locaux
- Trajets avec chauffeurs volontaires
- Activation des taxis privés



REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ !

DEVENEZ CHAUFFEUR VOLONTAIRE

1. Défrayement au km
2. Assurance omnium (complémentaire)*

L'Agence Mobilité Charleroi Métropole c'est aussi
un service **Formation** et **Expertise Mobilité**



MOTS CROISÉS FROIDCHAPELLOIS

(Proposés par alainjauquet@hotmail.com)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A									■	
B		■				■		■		
C			■			■				
D					■					
E									■	
F		■	■		■			■		
G										■
H				■			■			
I										
J	■					■				

- | | |
|---|---|
| A Rue de Vergnies, Croix ... | 1 Rue de Froidchapelle |
| B Affirmation - Peuple de l'Inde | 2 Rivière suisse - Pays |
| C Fleuve français - Note - Récepissé | 3 Unif d'Orléans - Lumen symbolisé - Anciens sous |
| D Prénom d'un Schumacher - Bords de rivière | 4 Célèbre pur-sang - La tienne |
| E Rue de Fourbechies | 5 Li ... bouquet - Chanteur |
| F Non vêtu - Or symbolisé | 6 Triez, placez |
| G Ados | 7 Arrose, baigne - Ensuite |
| H Et la suite - Pronom - Département | 8 Première dame - Rouspète |
| I Rue de Fourbechies | 9 Beau service au tennis - Abri, refuge |
| J Ex dirigeant russe - Supports de golf | 10 Un des villages - Eclos |

Solution

S	E	E	T	■	R	A	S	T	■	J
E	L	L	E	Z	I	T	U	A	S	I
N	I	A	■	E	M	■	C	T	E	H
■	S	R	E	G	A	N	E	T	E	G
U	A	■	U	N	■	A	■	■	T	F
S	■	E	G	A	T	I	M	R	E	E
S	■	V	E	R	I	F	A	L	R	D
U	C	E	■	R	A	F	■	A	A	C
O	A	■	R	■	U	O	■	H	B	B
B	■	N	A	I	R	B	U	O	A	A
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

ENQUÊTE PUBLIQUE

Donnons vie à l'eau !

3^{èmes} Plans de gestion des Districts
Hydrographiques Wallons

Du 2 novembre 2022 au 2 mai 2023



En application de la Directive-cadre sur l'eau, vous êtes invités à donner votre avis sur les projets de 3^{èmes} Plans de gestion établis en vue de protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines



INFOS ET DOCUMENTS : les documents sont consultables en ligne sur le site internet : eau.wallonie.be. Vous pouvez aussi les consulter par l'intermédiaire de votre commune ou aux sièges des contrats de rivière*

Vos commentaires écrits peuvent être envoyés au SPW Environnement, soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW Environnement : Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne responsable de l'environnement de votre commune.



* Site Web des contrats de rivière :
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

eau.wallonie.be

Cycle 2022-2027





esem
S A F A
Service d'Aides Familiales

Dans toute la région

A *Ecoute* *Dépendance* *Accident* *Transport* **S**
u *Courses* **Aides-familiales** **e**
t **o** **r**
n *Maladie* *Partage* *Handicap* *Accompagnement* **v**
o **m** *Vie quotidienne* **i**
j *Cuisine* *Personne âgée* *Repos maternité* **e**
e **s**

CHIMAY – COUVIN – MOMIGNIES 0471/ 01 71 82 – 060 46 00 77
as-safa@esem.be - www.esem.be

AGENDA

Jeudi 2 mars : Le groupement des aînés de Froidchapelle organise sa randonnée vélo mensuelle (chaque 1er jeudi du mois), électrique ou pas, au départ du parking du RAVeL à la gare de Froidchapelle. Un parcours uniquement RAVeL et un second qui fait une boucle de 30 kms. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Claire PONSELET au 0473/52 35 17 ou 060/41 18 68.

Dimanche 5 mars : Le football d'Erpion organise une manche du challenge Run & Bike de Cerfontaine. Inscriptions dès 9 h pour un départ à 10 h 30.

Mercredi 8 mars à 19 h : conférence nature sur les orchidées par Philippe DEFLORENNE à la maison de village de Daussois. Inscription indispensable (5 € - gratuit pour les moins de 12 ans) au 071/64 41 09 ou lcaleeaudheure@gmail.com.

Dimanche 12 mars : conférence du cercle horticole sur le thème de la culture de la pomme de terre au centre culturel de Boussu.

Lundi 13 mars à 20 h : conseil communal.

Jeudi 16 mars : à 14 h 30, les aînés de Froidchapelle organisent leur jeu de cartes mensuel à « L'Accueil ».

Dimanche 19 mars : **Laetare**. Nombreux groupes costumés, chars et musiques. Formation et départ du cortège à 14 h 30 de place de la gare. Défilé sur la place communale à partir de 16 h. A 21 h, rondeau final.

Samedi 1^{er} avril : excursion en train à Bruges organisée par le groupement des aînés de Froidchapelle. Vous êtes suffisamment en forme physique pour monter dans les trains et déambuler dans les rues de Bruges et vous avez envie de profiter d'une journée conviviale dans la Venise du Nord ? Cette excursion est pour vous. Rendez-vous - soit à 8 h 30 au monument aux morts pour un covoiturage jusqu'à Walcourt (prendre alors contact avec Marie-Claire au 0743/52 35 17) - soit à 9 h à la gare de Walcourt (train à 9 h 16). Réservez à l'avance votre ticket senior (7,80 €) et ayez votre preuve d'achat avec vous, soit sur votre smartphone, soit en format papier. Pas de préinscription ni de participation financière demandée. Retour dans la soirée.

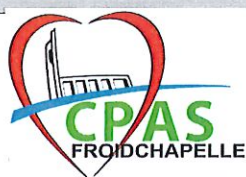
Samedi 1^{er} avril : souper choucroute de la marche du Saint-Sacrement à la salle Saint-Remi. Soirée Oberbayern avec l'orchestre « Die Nachtschwärmer Blasmusik ». Sous chapiteau : soirée 80 et bodega. Choucroute : 18 € (10 €) - poulet : 18 € (10 €) - boulettes : 16 € (8 €). Apéritif, plat, café. Livraison possible à partir de 18 h 30. Réservations souhaitées avant le 25 mars chez Magali MEEUWSEN (0471/67 14 50) ou Morgane COLLE (0496/42 98 01).

Le dicton du mois : « La lune de mars malmène vieillards et mauvais chevaux. ».

Editeur responsable : Alain VANDROMME - bourgmestre - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle



Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...



Rue de la Station 83
6440 FROIDCHAPELLE
060/51.01.20 - 21 - 25 - 26 - 28

Permanences sociales assurées sur rendez-vous : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Permanences allocations de chauffage : examine les demandes d'allocations de chauffage ("fonds mazout")

Les permanences sont à nouveau assurées physiquement sur rendez-vous, mais il vous est toujours possible d'adresser vos documents par courrier ou par courriel à l'adresse accueil@cpasfroidchappelle.be.

Renseignements : 060/51.01.25. Attention que les demandes doivent être introduites dans les 60 jours de la date de livraison.

Les prochains rendez-vous seront organisés les mardi 14 mars, jeudi 30 mars et jeudi 13 avril.

Le fonds mazout fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre avec des majorations de certaines interventions depuis du 01/07/2022 au 31/03/2023.

Vous vous chauffez, via **SOIT** :

- un combustible (gasoil de chauffage / gaz propane / pétrole) livré en grande quantité :
Un même montant de 0,14 €/litre sera accordé pour les factures de mazout dont le prix au litre est inférieur à 1,14 €. Au-delà de 1,14 €/litre, l'allocation pourra être majorée mais plafonnée à 0,36 €/litre.
Allocation de 720 € maximum pour 2.000 litres (majoration depuis le 01/07/2022).
Cette allocation est limitée à 2000 litres par an et par ménage résidant dans le même logement.
- un combustible (gasoil de chauffage / le pétrole lampant de type C) acheté en petite quantité à la pompe :
Il existe une allocation forfaitaire de 456 €.



Les personnes, qui ont déjà reçu une allocation forfaitaire de 210 € pour un achat à la pompe avant le 01/07/2022 et qui continuent à se chauffer avec ce type de combustible, peuvent solliciter le complément (246 €). Une preuve d'achat (datant de moins de 60 jours) à la pompe leur sera notamment demandée.

Dans tous les cas, votre **demande** doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison / achat.

Echelonnez le paiement de votre facture de mazout ! Pourquoi pas ? Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (www.economie.fgov.be > énergie > énergies non renouvelables > pétrole ou à consulter au CPAS).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent, dans certaines circonstances, à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !

Permanences médiation de dettes : dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchapelle, en principe le premier lundi de chaque mois. De 13 h à 15 h, sur rendez-vous, et sur base d'un dossier préalable auprès du service social du CPAS.

Prochaines permanences médiation de dettes : lundis 6 mars et lundi 3 avril.

Permanences juridiques : assurées sur rendez-vous, en principe le dernier vendredi de chaque mois entre 13 h et 15 h, dans les locaux du CPAS de Froidchapelle, rue de la Station 83, par Maître Elisabeth ROOBROECK, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, droits des biens, demandes d'avocat en aide juridique ("pro deo").

Prochaines permanences de premiers conseils juridiques : vendredi 3 mars et vendredi 31 mars.

Permanences des écrivains publics : sur rendez-vous (060/51.01.20 ou 060/51.01.25)

Ils vous aident à comprendre et rédige avec vous :

- Les documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres ;
- Les courriers personnels ;
- Les documents, curriculum vitae, lettres ;
- Les réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études (orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords, ...);
- Les récits de vie ;
- Les démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations) ;

« J'écris pour vous avec vous ». Une invitation à l'adresse de tous ceux qui pour des raisons variables sont brouillés avec l'écrit. D'après des études récentes, ils seraient nombreux : entre 10 et 15 % de la population, dans la Botte du Hainaut comme dans le reste de la Belgique. Depuis quelques années, on voit fleurir des permanences d'Ecrivains Publics un peu partout : dans les CPAS, les administrations communales, les bibliothèques, les prisons, les homes pour personnes âgées...Et nombreux sont ceux qui, une fois le premier pas franchi, poussent la porte pour y trouver une aide ponctuelle ou régulière. Des documents administratifs ou juridiques difficiles à comprendre, des formulaires à remplir, un dossier à remplir, une lettre à écrire, les demandes sont multiples, les besoins bien plus grands qu'on ne l'imagine.

Le service est entièrement gratuit et confidentiel.

Pour prendre rendez-vous et pour plus de renseignements téléphoner au CPAS : 060/51 01 20 ou 060/51 01 25.

Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles (pièces de théâtre, concerts, spectacles...) conventionnées « article 27 » et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

Guidance énergétique : Guidance : mesures à prendre pour réaliser des économies d'énergie

Aide sociale : dans le cadre de la fourniture d'énergie

Aide financière : fonds social de l'eau, fonds énergie, allocation de chauffage, opération Mebar

Sur rendez-vous au 060/51.01.25.

Elodie VERBRUGGEN, Présidente
